



Présentation de la trousse

Droits et Démocratie, de concert avec le Réseau continental des femmes autochtones Enlace et Femmes autochtones du Québec, a préparé cet ensemble de fiches pour mettre en évidence le travail des femmes qui agissent à l'échelle locale, nationale et internationale afin de faire respecter leurs droits, et pour offrir à ces femmes des pistes d'action leur permettant de mieux utiliser les instances et les mécanismes internationaux.

En 1993, des dirigeantes autochtones ont sollicité la collaboration de Droits et Démocratie pour bâtir ce qui allait devenir le Réseau continental de femmes autochtones Enlace. Le Réseau permet de renforcer les capacités des femmes autochtones des organisations de base sur des questions qui les concernent, notamment les droits de propriété intellectuelle sur les dessins et motifs artisanaux, et la militarisation.

Droits et Démocratie, un organisme créé en vertu d'une loi du Parlement canadien, a toujours milité en faveur des droits des peuples autochtones, et s'est employé à accompagner les membres du Réseau sur le plan de la formation et dans le dossier de la propriété intellectuelle.

Une décennie qui s'achève...

La Décennie internationale des peuples autochtones, qui a pris fin en 2004, a été riche en événements. Des espaces se sont ouverts à l'échelle internationale, notamment avec la Conférence mondiale sur les femmes (Beijing, 1995), la création de l'Instance permanente sur les questions autochtones en 2000 et la nomination d'un Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des populations autochtones, par l'ONU en 2001. En décembre 2004, l'Assemblée générale des Nations Unies a décrété une deuxième Décennie internationale des populations autochtones (2005-2015), dans le but de renforcer encore la coopération internationale et de résoudre les problèmes qui touchent plus particulièrement les communautés autochtones, notamment les violations des droits de la personne.

Pourtant, les femmes autochtones continuent de subir une double marginalisation, étant à la fois femmes et autochtones, et sont donc les premières victimes de la pauvreté. On peut voir cette situation reflétée dans les statistiques (quand elles existent !), qui révèlent notamment des taux de mortalité infantile ou d'analphabétisme bien supérieurs aux moyennes nationales.

LE RÉSEAU CONTINENTAL DES FEMMES AUTOCHTONES, CE SONT...

- ▲ des organisations membres de 13 pays des Amériques
- ▲ quatre rencontres continentales depuis 1995 (Quito, Mexico, Panama, Lima)
- ▲ quatre commissions de travail : propriété intellectuelle et diversité biologique, non-violence, formation de dirigeantes et instruments internationaux.
- ▲ Un conseil formé de représentantes régionales et de membres des commissions

Pour plus d'information : www.enlace.nativeweb.org

La première décennie internationale n'a pas non plus freiné l'exode de milliers d'autochtones expulsés de leurs terres par le « développement » des autres (sociétés minières et pétrolières, colonisation), par les conflits armés ou la faim. Les femmes autochtones paient un prix élevé ces migrations, qu'elles restent dans des communautés désertées par les hommes ou fuient vers des villes pour se retrouver coupées de leurs réseaux familiaux et culturels. Elles sont davantage la cible des violences résultant de la militarisation de leurs territoires et, de façon plus générale, des violations de l'intégrité de leurs peuples et familles.



La décennie internationale s'est terminée sans avoir pu créer une volonté politique suffisante pour l'adoption de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et la Déclaration américaine des droits des peuples autochtones. Ce premier pas, pourtant essentiel pour protéger l'intégrité sociale, culturelle, économique et politique des peuples autochtones, reste encore à franchir. Le sort des femmes est intimement lié à celui des peuples auxquels elles appartiennent. Leur survie et leur bien-être dépendent de la survie et du bien-être de leurs peuples respectifs.

La deuxième décennie pose de nombreux défis. Droits et Démocratie continuera donc de rester fidèle à son engagement de défense et de promotion des droits des peuples autochtones dans les instances nationales et internationales.

L'objectif du réseau Enlace est de faire entendre la voix des femmes, celle des militantes œuvrant dans les communautés du continent, celle des millions de femmes qui espèrent, luttent et s'efforcent d'assurer le développement de leurs familles et de leurs peuples. Le Réseau veut à la fois être un lieu d'échanges et de discussion, un mécanisme pour entreprendre ensemble des actions susceptibles d'améliorer notre situation, et enfin un espace pour donner à nos luttes l'écho qu'elles méritent.

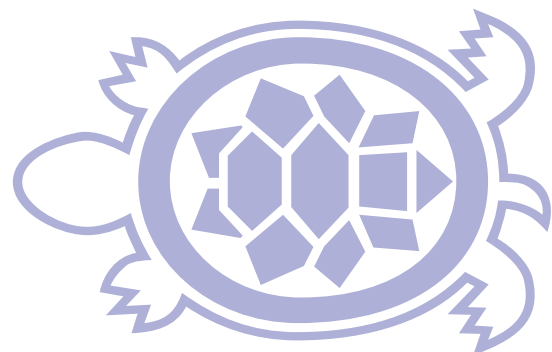
Le Réseau continental de femmes autochtones Enlace, s'est d'abord employé à tisser des liens entre les organi-

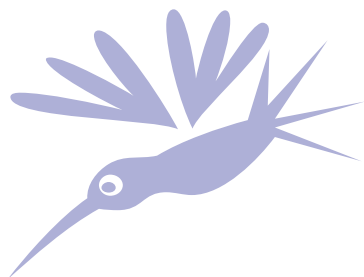


Marie Léger, de Droits et Démocratie, entourée de Rita Mestokosho, Sonia Henríquez et Melvis Henríquez Genardo, du réseau Enlace.

sations de femmes autochtones du Nord, du Centre et du Sud des Amériques. Au fil des ans, il s'est développé en travaillant sur des thématiques et des régions spécifiques et continuera de le faire dans les prochaines années. Présent dans certains débats internationaux, il a aussi participé à des initiatives comme la Marche mondiale des femmes et aux discussions entourant la reconnaissance des droits des peuples autochtones, à l'OEA comme à l'ONU.

L'association Femmes autochtones du Québec était au nombre des organisations fondatrices du réseau continental. Représentant les femmes de huit nations autochtones du Québec, elle a participé à toutes les rencontres continentales, puis a reçu dans les communautés des femmes du Pérou, de l'Équateur et du Panama. Elle a également participé à des échanges au Pérou, entre autres autour des thèmes de la violence et fait maintenant partie du Conseil de coordination de Enlace. Pour plus d'information, on peut visiter le site www.faq-qnw.org.





Comment utiliser cet outil ?

Conçu d'abord à l'intention des organisations membres du Réseau continental, cet ensemble de fiches peut être utilisé par quiconque désire partager des informations et en apprendre davantage sur la situation des femmes autochtones et sur le travail du Réseau. Cette trousse a été pensée de manière à ce que votre organisation puisse y ajouter des fiches sur votre pays ou sur une expérience que vous jugez pertinente. Outre la fiche de présentation, les fiches suivantes sont destinées à être photocopiées et diffusées largement :

-
- Fiche 1** Un portrait des femmes autochtones des Amériques
-
- Fiche 2a** L'ONU et les instruments internationaux de protection des droits des femmes autochtones
-
- Fiche 2b** Les instruments internationaux de protection des droits des femmes autochtones : les institutions spécialisées
-
- Fiche 3** Les femmes autochtones et la fin de la Décennie
-
- Fiche 4** Les femmes autochtones et la propriété intellectuelle
-
- Fiche 5** Les femmes autochtones et la militarisation de leurs territoires
-
- Fiche 6** Les femmes autochtones du Canada : une discrimination juridique

Ces fiches sont conçues pour servir dans différents contextes : durant les séances de formation avec les dirigeantes de vos organisations ou quand il s'agit de faire connaître le Réseau et la situation des femmes autochtones. Elles proposent des informations assorties de questions à débattre afin de poursuivre la réflexion. On y trouve aussi des références utiles pour compléter l'information ou pour agir.

Pour que ce projet puisse évoluer, nous aimerions que vous nous fassiez parvenir une copie des fiches que vous ajouterez à cette pochette. Nous pourrions également vous envoyer les fiches que nous ajouterons au fil du temps si vous nous transmettez vos coordonnées. Pour nous faire part de vos commentaires, communiquez avec nous à l'adresse courriel : dd-rd@dd-rd.ca.



Nancy Henriquez, *Enlace*



Pour commander

Droits et Démocratie
1001, boul. de Maisonneuve Est, bureau 1100
Montréal (Québec) Canada H2L 4P9
Courriel : publications@dd-rd.ca
Site Web : www.dd-rd.ca

Cet outil est offert en français, en anglais et en espagnol. Il est aussi affiché sur notre site Web : www.dd-rd.ca

La reproduction de ces fiches est autorisée à condition d'en indiquer clairement la source.

Droits et Démocratie tient sincèrement à remercier les membres de Enlace et de Femmes autochtones du Québec qui ont enrichi le document de leurs commentaires.

Coordination du projet : Marie Léger, coordonnatrice, Droits des peuples autochtones, Droits et Démocratie

Rédaction : Margarita Gutiérrez Romero, membre fondatrice de Enlace; Angela Laird, agente intérimaire de programme; Marie Léger, coordonnatrice, Droits des peuples autochtones, et Philippe Tremblay, agent, recherche et évaluation, tous trois de Droits et Démocratie

Appui à la coordination et production : Anyle Coté, agente, événements spéciaux et publications, Droits et Démocratie

Révision linguistique : Claudine Vivier

Traduction : Claudine Vivier, Danielle Rochette

Peinture (pochette) : Yaauk Yaagana Guiled de l'artiste Oswaldo DeLeón Kantule (www.deleonkantule.net)

Graphisme : Brunel Design

© Centre international des droits de la personne et du développement démocratique, 2006.

Première édition, 2004. Deuxième édition, augmentée et revue, 2006.

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2006. Bibliothèque du Canada, deuxième trimestre 2006. ISBN-10 : 2-922084-88-4
ISBN-13 : 978-2-922084-88-7

Imprimé au Canada